



ATELIER DOCUMENT UNIQUE

SENSIBILISATION INFORMATION INTER-ENTREPRISES

CONTEXTE

L'évaluation des risques professionnels et la rédaction du Document Unique sont les outils incontournables de la prévention et font partie de vos obligations réglementaires. Le code du travail n'impose pas de forme et il est parfois difficile d'entamer seul cette démarche. L'ASSTV vous propose un atelier pour vous accompagner dans votre démarche.

OBJECTIFS

- Savoir identifier les dangers et les risques, les évaluer, les hiérarchiser afin de mettre en place le plan d'actions de prévention
- Proposer une méthode itérative et participative
- Retranscrire dans un document (proposition d'un outil d'évaluation)

PROGRAMME ET CONTENU

Animés par des Ingénieries en Prévention, nos ateliers Document Unique vous proposent de vous accompagner dans votre démarche d'évaluation des risques.

- Réglementation
- DUERP
- Enjeux de la prévention
- Méthode
- Outil ASSTV
- Mettre en place le plan d'action et réaliser un suivi des actions

MODALITÉS

- Planning, renseignements auprès de Monique LAMBERT (sensibilisation@asstv86.fr – 05 49 61 19 77)
- Inscription via le site : www.asstv86.fr
- Inscription possible d'une ou plusieurs personnes par entreprise
- Groupe de 12 personnes au maximum
- Exposés didactiques avec support informatisé

PUBLIC

Salariés, RSST, employeurs, représentant des salariés, membres du CSE

DATES

1 jour sur inscription
De 09h00 à 12h30

22 janvier 2026 - Loudun
5 mars 2026 - Poitiers
4 juin 2026 - Châtellerault
3 septembre 2026 - Poitiers
3 décembre 2026 - Poitiers

COÛTS

Inclus dans les cotisations habituelles de l'entreprise

INTERVENANTS

Ingénieurs en prévention

CONTACT

Monique LAMBERT
05 49 61 19 77
sensibilisation@asstv86.fr



Suivez nous sur LinkedIn !